

PROGRAMME

« TITRE MONITEUR D'ATELIER - TMA »

Durée	441 heures de formation en centre et 1085 heures en entreprise (980 heures de stage long + 105 heures de stage court) Amplitude de formation : 12 mois		Dates / Lieu	St Herblain - Du 12/04/2021 au 06/04/2022			
Public	 Salariés des ESAT et des entreprises adaptées Demandeurs d'emploi Salariés en reconversion professionnelle 						
Nombre de participants	De 12 à 16		Tarifs	14.32 € / heure			
Accessibilité handicap	Le CEFRAS demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap. Tous nos sites ont un accès handicap.						
Prérequis	 Une expérience de 70 heures dans un ESAT ou une EA auprès d'un moniteur d'atelier en poste. Pour les personnes en poste de Moniteur d'Atelier : positionnement sur le niveau de maîtrise de la langue française, de l'informatique et entretien de positionnement. Pour les personnes qui ne sont pas en poste de Moniteur d'Atelier : même épreuve écrite + entretien de motivation basé sur une expérience ou un stage en ESAT ou EA. 						
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (ergothérapeutes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs techniques spécialisés, techniciens méthode de production, sciences de l'éducation)					
	Responsables du projet de formation	LAUNAY Jeannick - 02.41.30.29.93					
	Contact administratif	ROCHARD Mélanie - 02.41.30.02.40					
Débouchés	Les moniteurs d'ateliers encadrent dans des situations de production et de travail des personnes en situation de handicap au sein d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) ou d'EA (entreprises adaptées). Métier : Moniteur d'Atelier en milieu protégé ESAT, EA.						
Finalités de la formation	Titre de niveau 4 inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP).						

Objectifs pédagogiques	 A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables : D'accompagner des personnes en situation de handicap dans les situations de travail en entreprise adaptée ou ordinaire D'organiser et d'adapter le processus de production de biens ou de service pour garantir la sécurité et le bien-être des personnes en situation de handicap et l'atteinte des objectifs économiques D'instaurer une relation de qualité avec les usagers, permettant la structuration et le suivi du projet professionnel personnalisé de l'usager D'évaluer les compétences des travailleurs et leurs besoins de formation en lien avec leur projet professionnel personnalisé, d'organiser les parcours de développement des compétences et les situations d'apprentissage en situation de travail ou en dehors des situations de travail De travailler en équipe pluridisciplinaire, d'inscrire son action dans le projet de l'établissement, et d'analyser ses pratiques pour améliorer son action 						
Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains	Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation, explications imagées, visites d'établissements. Exercices progressifs selon la formation. Simulations avec débriefing Lors des formations en présentiel, le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire: Salles adaptées: ergonomie Ordinateurs portables Vidéoprojecteurs Connexion internet Supports papiers Bibliothèque						
Programme pédagogique	 La formation Moniteur d'Atelier se compose de 3 blocs d'une durée totale de 441 heures. BLOC1 – Accompagner les travailleurs handicapés dans l'atelier au sein d'une équipe pluri-professionnelle (175h) BLOC2 – Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs (133h) BLOC3 – Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation (133h) 						
Modalités d'évaluation des acquis	Un suivi tout au long de la formation Les épreuves de certification sont organisées en fin de parcours. Chaque bloc donne lieu à la production d'un écrit soutenu devant un jury.						
Taux de réussite aux examens (Année 2020)	100% (Sur 15 pers. présentées)	Taux de satisfaction (Année 2020)	100% (Sur 15 répondants)	Taux d'abandon en cours de formation (Année 2020)	12% (Sur 17 pers. présentées)		

